

publique! à l'exception de huit ou dix membres de la représentation.)

« Vous sentez, citoyens, reprend l'orateur, que  
« l'émotion bien légitime produite dans cette en-  
« ceinte par l'événement qui vient d'avoir lieu,  
« m'oblige d'interrompre et de supprimer la plus  
« grande partie de la discussion que je désirerais  
« ouvrir avec l'Assemblée nationale. J'arrive tout  
« de suite aux dernières considérations que cet évé-  
« nement suscite dans ma pensée.

« D'après la déclaration que vous venez d'en-  
« tendre, d'après le décret précédent, d'après ceux  
« qui arriveront avec autant de mesure et de modé-  
« ration que de fermeté pour faire rentrer toutes  
« les factions, s'il y en a, dans la limite de la léga-  
« lité, de l'ordre républicain, vous n'accuserez pas,  
« je l'espère, le gouvernement intérimaire de fai-  
« blesse ou de négligence de ses devoirs. quel que  
« soit le nom glorieux dont se couvre une faction  
« dans la République, nous saurons déchirer le  
« voile, pour ne voir derrière le nom que la faction  
« s'il en existe.

« La France a pris la République au sérieux, elle  
« la défendra contre tous.

« Oui, nous l'avons prise au sérieux, nous la dé-  
« fendrons de tous les périls qui pourraient lui être  
« suscités je le répète, au nom même des souve-  
« nirs les plus glorieux et les plus légitimes. nous

« ne laisserons jamais la France s'avilir. elle ne  
« s'avilira pas jusqu'à permettre comme dans les  
« temps malheureux du Bas-Empire, qu'on achète  
« la République sous un nom quelconque des  
« mains de quelques vociférateurs! » (L'Assemblée  
se lève de nouveau à ces paroles et ratifie par ses  
acclamations générales la résolution énergique du  
gouvernement.)

## XV.

Quelques jours après les attroupements pressant  
de nouveau l'Assemblée nationale, le gouvernement  
résolument de recevoir la bataille. il réunit des forces et  
du canon autour de l'Assemblée, convaincu qu'il  
valait mieux résister de vive force à la capricieuse  
injonction du peuple, que de livrer la République au  
hasard d'une faction qui paraissait alors vouloir sub-  
stituer un nom au peuple lui-même. mais cette fois  
l'Assemblée céda. Ce fut une de ses rares faiblesses  
pendant cette longue et orageuse session de quinze  
mois. Le gouvernement abandonné par l'Assemblée  
dans ce défi énergique qu'il portait à deux factions  
à la fois en gémit. La concession de l'Assemblée ne  
calma que pour un jour les exigences et les turbu-  
lences des ateliers nationaux. ces turbulences chan-  
gèrent seulement de drapeau.

Lamartine, appuyé par M. Trouvé-Chauvel, esprit  
fermé, et par l'amiral Casy, brave et noble militaire,



conjura le gouvernement de résigner son pouvoir et de remettre à l'Assemblée une autorité affaiblie désormais puisqu'elle était brisée par elle-même. il insista plusieurs jours. il ne consentit à rester que le temps nécessaire pour subir la bataille prochainement annoncée par les ateliers nationaux.

Quelques mois après, l'éloignement temporaire que Lamartine demandait pour écarter Louis-Napoléon du berceau de la République, se changea en une élection par six millions de voix à la place de Président de la République. Les prévisions de Lamartine parurent heureusement démenties par le républicanisme de ce premier magistrat. Lamartine se félicita d'avoir été trompé par ses craintes. Il reconnut que le peuple était plus confiant et plus sage que lui.

Les tentatives et les scandales de l'anarchie se multipliaient dans Paris. Le gouvernement y résistait avec les seules armes de la persuasion, de la vigilance, et de la police, et de la garde nationale. Les lois répressives anciennes étaient brisées, des lois d'ordre républicain n'étaient pas faites. Lamartine était convaincu que les scandales des clubs, du journalisme et de la place publique étaient les plus sûres armes à laisser aux ennemis de la République. La France est un pays de décence. le scandale l'humilie. et ce qui l'humilie la désaffectionne. il pensait que la République ne pouvait se légitimer

que par l'ordre promptement rétabli, inflexiblement maintenu. il fallait rassurer avant tout l'imagination de la France.

Plein de ces idées, il vint proposer au conseil, ou sa démission, ou l'adoption d'une série de décrets temporaires nommés par lui lois républicaines de transition et destinées à pourvoir aux nécessités impérieuses de sécurité des esprits, de discipline, de force armée, et d'ordre. pendant la fondation toujours agitée d'une institution nouvelle, surtout quand cette institution est populaire.

« La physionomie de la République depuis quelques jours m'afflige, dit-il à ses collègues. Je ne veux pas assumer sur mon nom la responsabilité d'une situation de faiblesse, et de désarmement de la société qui pourrait dégénérer en anarchie. Je demande deux choses : des lois de sécurité publique sur les attroupements, sur les clubs, sur les abus du criage des journaux anarchiques, sur la faculté d'éloigner de Paris dans leurs communes les agitateurs convaincus de troubles publics, et enfin un camp de vingt mille hommes sous les murs de Paris, pour prêter main-forte à l'armée de Paris et à la garde nationale dans la campagne certaine, imminente, que nous aurons inévitablement à faire contre les ateliers nationaux et contre des factions plus coupables qui peuvent surgir et s'emparer de cette armée de toutes les séditions.



« A aucun autre prix je ne resterai au gouvernement. »

« — Ni nous non plus, » s'écrièrent unanimement ses collègues. M. Marie, assidu, infatigable, énergique, fut chargé de rédiger les projets de décret. le général Cavaignac reçut l'invitation de combiner les mouvements de ses troupes de manière à pouvoir faire refluer sur Paris au premier ordre les divisions auxiliaires de l'armée des Alpes.

Ce général, et Lamartine avaient de fréquents entretiens sur la nature des mesures militaires à prendre pour prévenir ou pour surmonter les périls croissants de la République. Peu de jours se passaient sans que Lamartine, à l'issue du conseil, ne s'informât du nombre précis et de la marche des troupes qui d'après les ordres du gouvernement occupaient les casernes ou les cantonnements autour de Paris, du nombre d'heures nécessaire pour que l'armée fût debout, et réunie aux postes convenus, enfin du système de défense que le général se proposait d'adopter en cas de lutte dans la capitale.

Lamartine, instruit par la chute de tous les gouvernements précédents qui avaient péri pour avoir disséminé leurs bataillons sur tous les points de Paris, et pour avoir lutté avec des tronçons d'armée contre des masses, était convaincu qu'une lutte dans une capitale de quinze cent mille âmes devait être une bataille conforme à toute la théorie des

batailles en rase campagne, seulement sur un terrain plus accidenté. Il pensait donc que l'armée devait avoir une base d'opérations, un centre fixe, et des ailes; que chacun des corps d'opération devait pouvoir rayonner de cette base, ou se replier sur ce centre sans être jamais coupé de sa réserve. Il avait interrogé avec précision sur leur pensée à cet égard depuis trois mois, tous les généraux qui avaient eu une force quelconque à manœuvrer éventuellement dans Paris. Négrier, Bedeau, Oudinot, Cavaignac. il les avait heureusement trouvés tous dans la même pensée que lui. il soutint donc le général Cavaignac dans l'adoption de ce système contre le système contraire, soutenu par ceux qui voulaient considérer une insurrection comme une émeute, et la saisir partout sous peine de ne l'étouffer nulle part.

« Ne vous y trompez pas disait-il à ceux-là, nous  
« ne marchons pas à une émeute, mais à une ba-  
« taille, pas à une bataille, mais à une campagne  
« contre de grandes factions. Si la République veut  
« se sauver et sauver avec elle la société, il faut  
« qu'elle ait les armes à la main pendant les pre-  
« mières années de sa fondation, et qu'elle dispose  
« ses troupes non-seulement ici, mais sur la surface  
« de l'empire, dans la prévision de grandes guerres  
« civiles, qui embrassent non des quartiers de Pa-  
« ris, mais des provinces, comme aux jours de  
« César et de Pompée. »



Il interrogeait de plus fréquemment sur l'effectif de Paris, le sous-secrétaire d'État de la guerre Charras et le général de la division Foucher. Leurs réponses lui paraissaient pleinement rassurantes. La calomnie a accusé de négligence le gouvernement à cette époque. Ces officiers et ces généraux auraient pu accuser au contraire l'excessive prévoyance de Lamartine. Il n'avait depuis l'ouverture de l'Assemblée qu'une pensée : dissoudre s'il était possible, puis vaincre s'il était nécessaire, l'insurrection des ateliers nationaux. Pour que la victoire fût prompte, décisive, écrasante et par conséquent moins sanglante, il fallait imposer par la masse des baïonnettes à la masse des séditions.

## XVI.

Tous les symptômes présageaient un mouvement. il éclata le 22 juin à dix heures du soir. Le gouvernement, averti des attroupements et des clameurs que ses premières mesures pour faire déverser une partie des ouvriers sur les départements avaient suscités, se réunit au Luxembourg. Des bandes nombreuses et forcenées avaient déjà plusieurs fois dans la soirée assailli le palais, aux cris de : *A bas Marie ! à bas Lamartine !* Ces deux membres du gouvernement passaient pour les plus décidés à dissoudre cette armée de la sédition. Le général Cavaignac reçut le commandement général

des troupes et de la garde nationale des mains du gouvernement afin de concentrer le plan, la volonté et l'unité de l'exécution dans un seul chef. Clément Thomas, aussi désintéressé que brave, concourut lui-même à cette unité. il ne se réserva que l'honneur de l'obéissance, de l'abnégation et du péril.

La nuit fut calme. elle s'écoula dans la préméditation de la défense et de l'attaque. Ni le parti socialiste ni le parti ultrarépublicain ne participèrent par leurs chefs ou même par leurs principaux sectaires à l'insurrection. Ces hommes alors, ou faisaient partie du gouvernement, ou le servaient de conviction et d'espérance. Tout indique que ce mouvement indécis, faible, incohérent dans son principe, ne fut organisé soldé et accompli que dans le sein des ateliers nationaux eux-mêmes. Mouvement de plèbe et non de peuple. Conspiration de subalternes et non de chefs. Explosion de guerre servile et non de guerre civile. Lamartine en instituant la concorde des républicains dans le conseil avait soutiré prudemment l'électricité politique de ce nuage antisocial. La masse y était, l'âme y manquait. Voilà pourquoi il avorta mais il avorta dans trop de sang.

## XVII.

A sept heures du matin le 23 juin, le gouverne-



ment fut informé que des rassemblements de huit à dix mille hommes se formaient sur la place du Panthéon pour attaquer le Luxembourg. Il fit aborder ces rassemblements par quelques bataillons de la 11<sup>e</sup> légion dont le colonel était M. Quinet et par des bataillons de ligne. M. Arago connu du quartier voulut se présenter de sa personne sur la place déjà barricadée. Il harangua les séditeux flottants entre leur respect pour lui et leur fureur contre le gouvernement. A dix heures les rassemblements se dissipèrent, entraînant avec eux des masses faméliques du 12<sup>e</sup> arrondissement. ils se répandirent en criant aux armes dans les quartiers riverains de la Seine dans le faubourg Saint-Antoine et sur les boulevards.

A leur aspect, et à leurs cris, les faubourgs s'émeuvent, les rues se remplissent, les ateliers nationaux descendent des barrières, la populace excitée par quelques chefs armés élève des barricades. Ces chefs étaient en général des brigadiers des ateliers nationaux, suppôts de séditions et de clubs, irrités du licenciement de leur corps, dont le salaire passant par leurs mains et détourné, dit-on, pour cet usage par quelques-uns, solda la révolte. Depuis les barrières de Charenton, de Bercy, de Fontainebleau, de Ménilmontant, jusqu'au cœur de Paris, la capitale presque entière était désarmée et au pouvoir de quelques milliers d'hommes. Le

rappel appelait aux armes une garde nationale de deux cent mille hommes dix fois suffisante pour contenir ces pelotons de séditeux et pour effacer du sol leurs fortifications. Mais il faut le dire à l'humiliation de cette journée et à l'instruction de l'avenir, les gardes nationaux ne répondirent pas d'abord en masse assez décisive à l'appel du gouvernement. Leur lenteur, leur mollesse, leur inertie dans quelques quartiers laissèrent les rues à la sédition. Ils voyaient s'élever d'un œil impassible ces milliers de barricades qu'ils auraient à reconquérir de leur propre sang.

Le gouvernement avait quitté le Luxembourg pour se rapprocher de l'Assemblée nationale et pour la couvrir. Il s'était établi à la fois en conseil et en camp, avec le général Cavaignac dans le logement du président de l'Assemblée.

## XVIII.

Le général fit de concert avec le gouvernement son plan d'opération. il résolut de masser ses troupes comme il avait été convenu d'avance dans le jardin des Tuileries, aux Champs-Élysées, sur la place de la Concorde, sur l'Esplanade des Invalides et autour du palais des représentants. Il fit occuper l'Hôtel de Ville par quinze ou seize bataillons, sous les ordres du général Duvivier en maintenant ses



communications libres par les quais. Il donna au brave général Damesme que le gouvernement venait de nommer commandant de la garde mobile, le commandement du quartier immense et populeux qui s'étend du Panthéon à la Seine. Le général Lamoricière avec un petit nombre de bataillons fut chargé de couvrir toute la rive gauche de la Seine depuis le Château-d'Eau jusqu'à la Madeleine. Superficie immense qui eût demandé à elle seule une armée.

## XIX.

Cependant le combat venait de s'engager de lui-même sur le boulevard, deux détachements d'intrepides volontaires de l'ordre, de la 1<sup>re</sup> et de la 2<sup>e</sup> légions abordèrent d'assaut deux barricades avancées jusque-là et moururent héroïquement à ses pieds sous le premier feu des insurgés.

Je ne raconterai pas les différents combats de ces journées pendant lesquelles les généraux, les gardes nationaux d'élite, les soldats, les gardes mobiles surtout, les représentants et l'archevêque de Paris lui-même versèrent leur sang, couvrirent leur patrie de deuil et leur nom de gloire. Négrier, Duvivier, Lamoricière, Bedeau, Bréa, Bixio, Dornès, Lafontaine, Lebreton, Foucher, Lefrançois et tant d'autres ont marqué d'une tache de leur géné-

reux sang les pages où l'histoire retrouvera leur dévouement. Je ne dirai que ce que j'ai vu.

Dès le milieu du jour, les troupes prévenues de si loin, et appelées depuis si longtemps, paraissaient manquer. A chaque minute des citoyens, des maires, des aides de camp, des représentants, accouraient au siège du gouvernement, introduits auprès du général, ils imploraient des renforts pour défendre ou reconquérir les différents quartiers qu'ils représentaient. Le général ne pouvait donner ce qu'il n'avait pas. Lamartine et ses collègues, tout en approuvant la haute prudence du chef militaire qui se refusait à disséminer ses bataillons, ne pouvaient s'empêcher de s'apercevoir de l'insuffisance évidente des troupes. Où étaient les vingt mille hommes de ligne dans les casernes de Paris? les quinze mille hommes des garnisons circonvoisines? les vingt mille hommes de l'armée des Alpes, sollicités comme réserve depuis treize jours par Lamartine? Le général Cavaignac a parfaitement justifié depuis que le nombre des troupes de ligne dans Paris, était conforme au nombre fixé par le gouvernement; mais dans ce premier moment de confusion, où les exigences de la guerre sur une telle surface absorbaient et engloutissaient les bataillons, les régiments paraissaient fondre sous les mains. Le camp sous Paris n'était pas même en marche. Les garnisons voisines ne pouvaient pas être en si peu